



MAIRIE DE VILLEPERDRIX

3 Place de la Fontaine

26510 VILLEPERDRIX

Tel : 04.75.27.44.16

mairie.villeperdrix@orange.fr

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

du Mardi 14 SEPTEMBRE 2021

REUNI EN SEANCE ORDINAIRE A LA SALLE DES FETES à 18 H 00

Convoqué le : 08/09/2021

Présidé par : Jacques NIVON

Secrétaire de séance : Michèle BONIN

Présents : Jacques NIVON, Gérard NELH, Jérôme PLANTEVIN, Adrien DONZET,
Dorothee BÖLLING, Ernst LOPES CARDOZO,
Michèle BONIN, Emile MALLET

Excusés : Marie BODY, Sylvie BAJOLET, Louis MEGE

Procuration : Louis MEGE a donné procuration à Emile MALLET

0 – APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 27/04/2021 :

Le compte rendu de la réunion du 27/04/2021, n'étant pas terminé lors de la réunion du 15/06/2021, le Maire propose d'approuver les comptes rendus des deux derniers Conseils. Après en avoir rappelé les points essentiels, il demande aux Conseillers leur approbation sur ces deux documents. Le Conseil donne son accord à l'unanimité.

1 – MISE EN PLACE DE LA TAXE COMMUNALE D'AMENAGEMENT:

Le Maire pense qu'il serait opportun de mettre en place la taxe communale d'aménagement à partir du 1^{er} Janvier 2022. Pour cela, une délibération doit être prise avant le 30 Novembre prochain. Cette taxe liée aux demandes d'urbanisme (permis de construire et déclarations préalables) permet à la Commune d'amortir les dépenses liées aux infrastructures nécessaires aux nouvelles constructions. Après discussion, le Maire propose de repousser cette décision au prochain Conseil afin de mieux étudier le sujet et éventuellement se faire aider par les services de la DGFIP. Les Conseillers donnent leur accord sur ce report.

2 – PROJET HABITAT DAUPHINOIS:

Mr Amunategui, architecte, et Mr D'Unienville chargé de projet à Habitat Dauphinois sont à nouveau venus en Mairie le 10 Aout dernier et ont présenté un projet de 5 appartements : 2 T2, 2 T3 et un T4. Comme le montre le plan projeté en séance, ces appartements sont



implantés sur un terrain de 1200 m² en bordure de la RD 570. L'implantation proposée laisse la possibilité au propriétaire de faire encore deux lots constructibles. Enfin l'espace arboré actuel situé à côté de la maison existante pourrait devenir un espace public partagé. Habitat Dauphinois prévoit d'entrer en contact avec le propriétaire fin Septembre. Les Conseillers donnent un avis favorable de principe sur ce projet.

3 – MISSION CAUE SUR LE PROJET D'AMENAGEMENT DU CŒUR DU VILLAGE :

Après avoir rappelé que l'ensemble des subventions demandées avait été acceptées, le Maire propose qu'une mission de conseil soit demandée au CAUE pour ce projet. Une approche architecturale en complément des aspects techniques paraît indispensable. Le CAUE contacté n'a pour l'instant pas donné de montant précis mais estime la prestation à 1500 € maxi. Mr Allegre, architecte conseil attaché à cet organisme viendra sur site le 5 Octobre prochain et donnera plus de précision. Le Conseil émet un avis favorable de principe pour cette mission

4 – DENOMINATION DEFINITIVE DU « CHEMIN DU PRE DU JAS »

Bernard DUCROS qui construit une habitation en bordure du chemin dit du « Pré du Jas » a besoin d'une adresse précise enregistrée auprès de l'IGN. Celui-ci, après des recherches, propose d'appeler cette voie « Chemin de la Haute Croix », c'est-à-dire la partie haute du quartier « La Croix ». Le Maire précise que les termes « Pré du Jas » ou « Haute Croix » ne figurent pas sur le cadastre. A noter que Louis Mege a confirmé, ces derniers jours, qu'il avait trouvé cette appellation « Haute Croix » dans de vieux documents. L'entrée de l'habitation étant à 34 mètres du début de la voie, le Maire propose que cette nouvelle construction ait pour adresse : 34, Chemin de la Haute Croix. Le Conseil donne son accord à 8 voix pour et une abstention.

5 – POINT SUR LA MISE EN PLACE DES ABRIS BUS:

Le Maire rappelle que nous questionnons le Département depuis fin Mai pour l'implantation de ces abris bus en bordure de la RD 94 et précise qu'actuellement nous n'avons aucune nouvelle. La question sera posée lors de la visite des Conseillers Départementaux prévue le 6 Octobre prochain.

6 – PROBLEMES DU PSMS :

Le Maire demande à Dorothée Bölling et à Ernst Lopes Cardozo de décrire les graves difficultés que rencontre actuellement le PSMS. Les problèmes sont tels que l'intervention de ce service auprès des anciens et des malades de notre territoire a dû être réduite. Suivant les propos d'Ernst, la structure a des difficultés à recruter aussi bien des infirmières que des aides-soignantes : en cause non seulement la rémunération mais aussi les difficultés à trouver un logement. L'obligation du pass sanitaire pour le personnel semble également



poser problème. Le Maire demande à Dorothée et à Ernst, délégués de la Commune auprès de cet organisme, de suivre la situation de près et de le tenir au courant. Cette structure de service à la personne est très importante pour les habitants du territoire et on doit tout mettre en œuvre pour qu'elle perdure.

7 – DETTES AEP :

Le Maire donne lecture d'un document transmis par la Trésorerie qui liste les habitants de la Commune qui sont en retard pour régler leur facture d'eau. Parallèlement aux actions engagées par la DGFIP en contentieux, le Percepteur demande au Maire de sensibiliser par courrier les personnes concernées. Le Maire adressera une lettre de rappel à chacun d'entre eux.

8 – DETTE SIVOS et AGC :

Le SIVOS de la Vallée de l'Eygues dont Villeperdrix fait partie vient de nous alerter sur une créance laissée par une famille de la Commune : 152 € au SIVOS pour du périscolaire et 363.60 € pour des repas pris à la cantine (AGC). Après avoir précisé que la famille avait quitté la Commune et qu'il serait quasi impossible de récupérer ces sommes, le Maire propose que la Commune se substitue à la famille et règle le SIVOS et l'AGC. Les Conseillers donnent leur accord à l'unanimité.

9 – QUESTIONS DIVERSES :

- **Le Maire** indique que le Parc organise deux réunions les 23 et 24 Septembre prochain en vue de préparer les « Etats généraux de la transition du tourisme en montagne ». Etant lui-même absent ces jours-là, il invite les Conseillers disponibles à s'y rendre car il s'agit d'un sujet important. Il rappelle également la visite des Conseillers Départementaux le 6 Octobre à 18 heures à la salle des fêtes.
- **Michele Bonin** demande des explications sur le chantier démarré par Emile Mallet à Léoux. Celui-ci répond qu'il voulait simplement installer définitivement les « Algeco » stockés sur son terrain depuis plusieurs années. Le Maire précise qu'il a demandé, dès le 30 Aout, à Emile l'arrêt de ce chantier en lui rappelant que toute construction doit faire l'objet d'une autorisation préalable.
- **Ernst Lopes Cardozo** souhaite que le Conseil se penche rapidement sur des actions simples à mener dans le cadre du réchauffement climatique.

La séance est levée à 19 heures 45